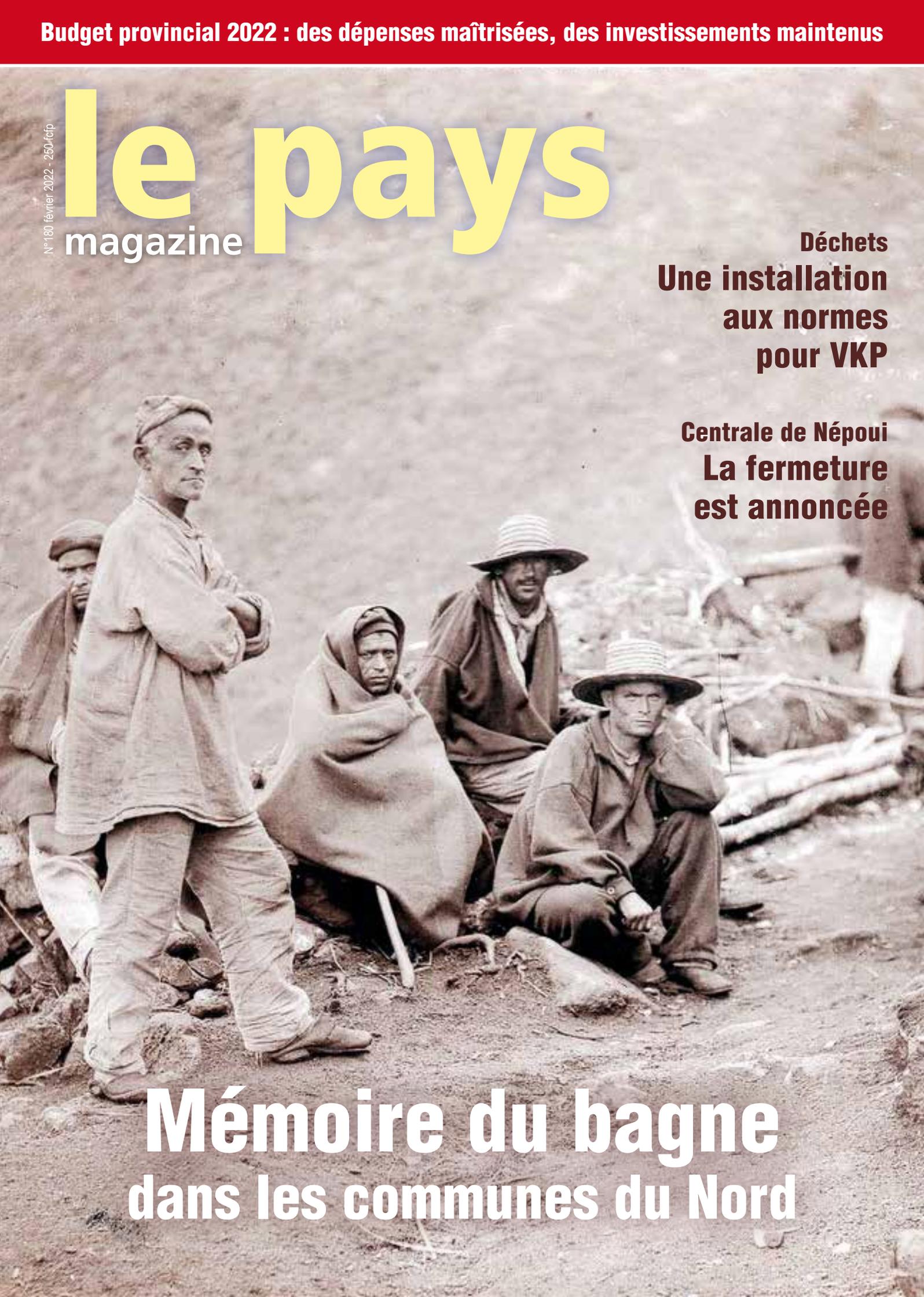


le pays

magazine

Déchets
Une installation
aux normes
pour VKP

Centrale de Népoui
La fermeture
est annoncée



Mémoire du bagne
dans les communes du Nord

Appel à projet

Réduction des déchets & économie circulaire



3 THÉMATIQUES

- réduction, réemploi, valorisation des déchets
- gestion des déchets organiques
- sensibilisation, formation, communication

1 POUR PARTICIPER :

- 1 **TÉLÉCHARGER VOTRE DOSSIER**
sur le site de la province Nord
www.province-nord.nc
ou de l'ADEME
www.nouvelle-caledonie.ademe.fr

- 2 **RENOYER VOTRE DOSSIER**
4 sessions :
du 16/12 au 15/03/22,
du 16/03 au 15/06/22,
du 16/06 au 15/09/22,
du 16/09 au 15/12/22.

DES QUESTIONS ?

SERVICES PROVINCIAUX :

✉ dde-agenda21@province-nord.nc
☎ 47 72 39

ou

L'ADEME :

✉ environnement.caledonie@ademe.fr
☎ 24 35 17



PROVINCE
NORD
Direction du Développement
économique et de l'Environnement



Sommaire

Le pays n°180 février 2022

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !



04

> 04

Actualités

Province nord : un budget 2022 prudent



20

> 20

Portfolio

Au « Malheur » le baigne de Nouvelle-Calédonie



10

> 10

Actualités

Hommage à Didier Poidyalwane



30

> 30

Énergie

Centrale de Népoui : chronique d'une fermeture annoncée



16

> 16

Actualités

L'installation de stockage des déchets de la plaine des Gaïacs



> 34

Initiative

Jardinord élagage : la petite entreprise qui grimpe

Le pays n°180 février 2022

magazine

ISSN 1778-9389
Publication mensuelle Province Nord
Éditée par Cordyline.com Société d'édition
114 rue Awé Sam - 98859 Koné
Directrice de la publication : Sabine Jobert
Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc
Rédaction : Sabine Jobert
Ont collaboré à cette édition : Louis-José Barbançon (historien auteur du « Mémorial du baigne »), ALK, Lyne Lamy (corrections), équipe médicale du centre mère-enfant.

Crédits photos : archives de Nouvelle-Calédonie, SMSP, Sivom VKP.
Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimidi
Impression : Artypo

GESTES BARRIÈRE

CORONAVIRUS
Covid-19



Lavez régulièrement avec du savon ou du gel hydroalcoolique



< 1 MÈTRE >
Masque obligatoire dès 11 ans



< 2 MÈTRES >
si port du masque impossible



Ne vous touchez pas le visage



Toussez ou éternuez dans votre coude



Jetez immédiatement après usage



Évitez bise et serrage de mains



Aérez les pièces

gouv.nc/coronavirus

GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE



Le budget primitif 2022 est en hausse de 1,41% en fonctionnement (soit + 348 millions) et de 3,1% en investissement (+ 327 millions)

Un budget toujours contraint

Dans une situation de dégradation du contexte économique qui se poursuit, et en tenant compte des incertitudes liées à la situation sanitaire, la province Nord a adopté, le 28 janvier, un budget primitif prudent pour l'année 2022 mais qui préserve les services à la population et l'investissement. Un budget adopté à l'unanimité.

La situation économique de la collectivité provinciale a été présentée aux élus à l'occasion du Débat d'orientation budgétaire le 7 janvier. Le manque de visibilité pour l'avenir a été souligné, notamment en raison de la crise sanitaire et de son évolution incertaine.

En positif

Pour la quatrième année consécutive, en 2021 la collectivité a réussi à dégager une épargne brute positive supérieure à un milliard. L'épargne brute est un indicateur important dans l'analyse financière de la collectivité. Il revêt une importance particulière pour les organismes financeurs et leur permet d'évaluer la stabilité financière de la collectivité. L'épargne brute permet d'une part de rembourser le capital de la dette et d'autre part de financer les nouveaux investissements.

Fin 2021, le taux d'endettement de la collectivité était proche des 78%.



L'assemblée s'est tenue dans le respect des dispositions en cours dans le cadre de la crise sanitaire.

« Les partenaires bancaires restent très attentifs au fait que ce ratio ne dépasse pas le seuil des 100%. En effet, un dépassement de ce seuil signifierait que l'encours de la dette représente plus d'une année de fonctionnement pour la collectivité et pourrait donc la placer en situation de surendettement » indique le dossier remis aux élus par la Direction des finances.

Un endettement à surveiller

« Ce taux, qui continue d'augmenter, doit être surveillé et maîtrisé » poursuit

le document.

Pendant les quatre dernières années, l'épargne dégagée a permis de couvrir le remboursement de la dette. Le surplus permettra soit le financement de la section d'investissement, soit de doter le fonds de roulement, qui s'élève aujourd'hui à près de dix milliards.

Des dépenses de fonctionnement à maîtriser

Depuis quelques années, le plan pluriannuel d'investissement a été

Question de compétences

L'évolution des recettes de fonctionnement de la collectivité dépend essentiellement de la fiscalité en place à l'échelle du pays et en particulier des réformes fiscales qui doivent être opérées.

On se souvient par ailleurs que la province Nord soulignait ces dernières années le fait qu'elle finançait des compétences qui ne relevaient pas de son ressort mais de celui de la Nouvelle-Calédonie : l'enseignement privé (689 millions en 2022), l'agriculture (100 millions de dépenses annuelles) ou l'aide médicale (3,5 milliards en 2021). « *Les travaux sur le financement des compétences sont à l'arrêt depuis quelques mois et la situation d'urgence de crise sanitaire ne semble pas propice à une reprise de ces travaux à court terme.* »

BP 2022

Le budget primitif de la province Nord s'élève à **35 milliards 897 millions**, répartis de la façon suivante :

section d'investissement : **10 milliards 853 millions**

section de fonctionnement : **25 milliards 44 millions.**

adapté aux capacités financières de la collectivité. Pour 2021, les dépenses d'investissement pourraient atteindre les 6,6 milliards dont 4,5 milliards au titre du plan pluriannuel d'investissement. « *L'exécution du plan pluriannuel d'investissement devra nettement s'améliorer afin d'éviter un glissement des opérations dans le temps qui pourrait conduire à une impasse de financement* » précise le rapport.

Pour 2022, le plan pluriannuel d'investissement devrait s'établir à un peu moins de 7,2 milliards. Le surplus de crédits concerne principalement des opérations des contrats de développement. Il en va ainsi de projets structurants tels que le barrage de Pwëbuu, l'installation de stockage de déchets non dangereux de la plaine de Gaïacs, la liaison Bwapanu (Kaala Gomen)-Hienghène ainsi que des projets pour la promotion de la culture comme le centre culturel à Canala ou celui à Waa Wi Luu (Houaïlou).

Une enveloppe sera dédiée à la formation et l'insertion professionnelle, notamment pour des travaux de rénovation du centre de formation de Touho.

Pour garantir un service de qualité et la sécurité du public, des travaux de rénovation sont prévus dans les bâtiments provinciaux (internats, collèges, logements, aérodromes...). Une enveloppe est également dédiée à la rénovation des équipements sportifs et de loisir et au renouvellement du matériel provincial (engins, véhicules, informatique, équipement médical...)

L'habitat social entre également dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement tout comme le partenariat province-communes et l'accompagnement des acteurs économiques à travers les différents dispositifs.

Contenir le niveau de dépenses

Pour 2022, la province Nord devra faire face à une baisse de plus d'un milliard de sa dotation globale de fonctionnement. Dans ce cadre, il a été décidé de maintenir un niveau de dépenses de fonctionnement identique à celui de 2021 afin de préserver les services offerts à la population, et dans le même temps de maîtriser ou même de réduire si c'est possible la masse salariale.

Le fonds de roulement pourra être mis à contribution en cas de nécessité. ■

Editorial

Le 27 janvier, le taux d'incidence du Covid dépassait les 1000 pour 100 000 habitants (1052 exactement sur 7 jours). L'épidémie explosait à nouveau. C'est cette fois-ci au variant Delta mais aussi au variant Omicron, présent dans toutes les communes que l'on doit cette flambée, selon les informations transmises par la Direction des affaires sanitaires et sociales. Dans le même temps, les services hospitaliers doivent faire face à une pénurie de personnel de santé.

Les autorités sanitaires rappellent l'importance des mesures barrière, notamment le port du masque en intérieur. Le dépistage concerne en priorité les personnes présentant des symptômes, les cas contacts et les voyageurs de retour de métropole.

76% de la population de plus de 12 ans dispose d'un schéma vaccinal complet (et 81% au moins une dose).

Retour, en bref, sur le troisième référendum. Que dire en effet ? Le mot d'ordre de non-participation des indépendantistes a été bien suivi et le résultat écrasant en faveur du non ne reflète ainsi pas la réalité des forces en présence. Il a été décidé de repousser les discussions sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie après les élections présidentielles et législatives.

En attendant, la Nouvelle-Calédonie doit trouver de nouvelles ressources et le 17^e gouvernement a présenté un plan de réformes fiscales sur trois ans. Une programmation qui doit encore être présentée aux élus du Congrès.

Ces réformes attendues auront un impact sur les finances de la collectivité provinciale qui prévoit déjà un exercice 2022 tendu. Le fonds de roulement, d'un montant de 10 milliards environ, pourrait être une nouvelle fois bienvenu pour passer les temps difficiles.

Le 14 janvier, la bonne nouvelle est venue du LME, avec un cours du nickel qui a battu des records, un niveau qu'il n'avait pas atteint depuis août 2011. « *Les métaux rares comme le nickel sont essentiels pour les batteries des voitures électriques. Ils permettent de limiter leur taille. De nombreux constructeurs automobiles tentent de conclure des contrats d'approvisionnement à long terme afin de sécuriser leur approvisionnement en métaux de batterie* » indiquait le 18 janvier *La tribune des métaux*.

La rédaction

Les explications de vote

Tous les groupes politiques de l'assemblée ont voté pour le budget primitif tel que présenté le 28 janvier.

Groupe UC

« Concilier maîtrise des dépenses et investissement sur notre territoire »

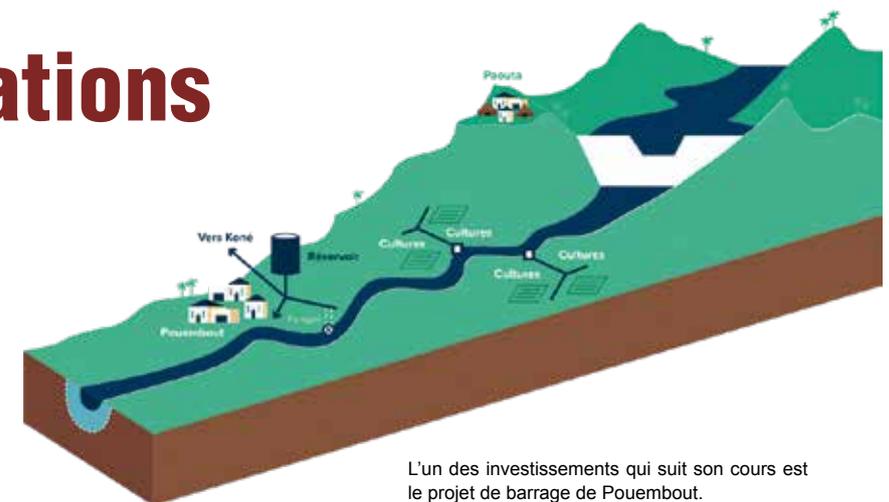
« Les marges de manœuvre des collectivités sont affectées et l'équilibre budgétaire reste difficile à trouver. Pour la deuxième année consécutive, vous nous proposez un budget en l'absence d'engagements prévisionnels de la part de la Nouvelle-Calédonie. Et pour la première fois un budget intégrant le plus justement possible l'exécution du précédent exercice. (...) Le projet de budget exprime encore une fois la nécessité de concilier maîtrise des dépenses et investissement sur notre territoire. (...) Il s'agit d'un budget construit sur la base de recettes réelles, reflétant ainsi la situation financière concrète de notre pays. (...) Nous ne devons pas opposer les collectivités à la Nouvelle-Calédonie et encore moins opposer les collectivités entre elles. »

Groupe UNI

« Le contexte nous oblige à nous recentrer sur l'essentiel »

« Le budget primitif pour l'année 2022 est élaboré en tenant compte des préoccupations de mise en œuvre de nos politiques publiques :

- Maintenir le niveau de services à la population
- Préserver des secteurs sensibles au regard de la crise sanitaire : aides sociales, bourses scolaires, formation professionnelle, enseignement...
- Maîtriser l'évolution de la masse



L'un des investissements qui suit son cours est le projet de barrage de Pouembout.



Parmi les équipements, le centre culturel à Canala, dont les travaux sont en cours. (© Secal)

salariale

- Maîtriser le niveau d'endettement
- Maintenir le Plan pluriannuel d'investissement à hauteur des capacités financières et en favoriser la bonne exécution
- Améliorer l'efficacité par la mutualisation des moyens et des actions.

(...) Le contexte nous oblige à nous recentrer sur l'essentiel en combinant avec prudence nos ressources internes et externes pour maintenir une trajectoire soutenable et durable dans la mise en œuvre de nos politiques publiques. Les réformes de fond mises en œuvre par notre gouverne-

ment sont plus que nécessaires pour restructurer en profondeur notre société tant à un niveau social qu'économique. »

Groupe

Agissons pour le Nord

« Il faut continuer à se serrer les coudes »

« Nous devons étudier tous les secteurs où la baisse des frais de fonctionnement est possible et là où cela résiste. L'année prochaine, nous devons travailler sur la masse salariale. Et éviter autant que possible les contentieux. Il faut continuer à se serrer les coudes. »

En bref

Une subvention pour Cap emploi

Pour assurer le placement des demandeurs d'emploi, Cap emploi reçoit une subvention d'un montant de 199,3 millions pour son fonctionnement courant et 15 millions pour les emplois vacances.

Situation d'urgence sanitaire : la prime à l'implication des agents

Afin de récompenser l'investissement des agents concourant à des missions ou fonctions en lien direct avec la gestion de l'état d'urgence, la province Nord, à la suite du gouvernement qui a voté une délibération dans ce sens au mois d'octobre 2021, a adopté la mise en application de deux dispositifs : le paiement ou la compensation d'heures supplémentaires, une prime pour participation à des missions concourant à la gestion de la situation d'urgence.

Les élus de l'UC, qui avaient voté en faveur de cette délibération au gouvernement, se sont abstenus, tout en saluant l'engagement des volontaires, mais estimant que les agents bénéficiaient déjà « de conditions convenables ». La délibération a toutefois été adoptée.

L'ensemble de ces dispositifs concerne 139 agents publics dont 45 soignants et représente un coût total de 7,6 millions.

400 millions pour Caledonia

En 2021, la chaîne de télévision Caledonia a vu son audience progresser de 12,1% à 20,4%. La progression de la chaîne est également constante sur le web.

La chaîne poursuit la diversification de sa grille de programmes tout en réduisant les dépenses extérieures en fonction de ses capacités financières : arrêt des retransmissions du football, arrêt de certaines opérations comme l'élection de miss Calédonie. Sa ligne éditoriale s'inscrit dans la valorisation des initiatives, des réussites et innovations.

Comme en 2021, une subvention de 400 millions est accordée à la Saeml STR.

Un DAEU au campus de Bako

La province Nord attribue une subvention de 6,9 millions à l'Université de Nouvelle-Calédonie pour l'organisation d'une formation au diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) sur le campus de Bako, du 28 mars au 14 octobre, au bénéfice de 15 stagiaires demandeurs d'emploi. En 2021, sept candidats sur quinze ont obtenu leur diplôme.

19 millions pour le RSMA

Une subvention de 19 millions est accordée au RSMA, 4 millions pour l'action de formation et 15 millions pour le dispositif de transport avec des lignes hebdomadaires. L'effectif prévisionnel est 295 volontaires.

689 millions pour les enseignements privés

La province Nord, qui a toujours affirmé sa volonté de soutenir les enseignements privés, attribue une enveloppe par élève de 227 715 XPF. Cela représente pour l'année 2022 un montant total de 689,4 millions, avec un premier versement de 551 millions sur la base des effectifs de 2021. Selon les données du Vice-rectorat, les effectifs sont les suivants : ASEE 568 élèves, DDEC 1946, Felp 554 soit au total 3068 élèves.

ACHÈTE CORNES DE CERF

Cornes récentes, propres

1000F
le kilo



Collecte sur demande dans l'ensemble du pays

Tél. : 90.05.55 ou 77.17.08

Kejaon 1 - Ridet n°1 310 788 001

Energie Solaire NC



Pour optimiser votre installation solaire, faites confiance à des professionnels !

Notre bureau d'études a été formé à l'Institut de l'énergie solaire situé à Chambéry

Votre installation individuelle à partir de **730 000 XPF**
Étude et devis gratuits en province Nord

Déplacement sur tout le territoire et les îles

Panneaux Axitec 370 Wc d'origine allemande
Onduleur Fronius de fabrication autrichienne



Étude et devis gratuits : contactez le 76.62.38
Construisons notre pays, économisons l'énergie !

Site web : www.energiesolaire.nc

L'info du moment

Quelles ont été les informations marquantes de ces dernières semaines ? Tour d'horizon en quelques points.

Des réformes fiscales pour redresser la situation financière

Le 17^e gouvernement a présenté le plan triennal destiné à sortir le pays des difficultés budgétaires et à rétablir les équilibres financiers, économiques et sociaux. Le plan des réformes fiscales a notamment été présenté au monde économique

Le 29 décembre, le gouvernement a arrêté un projet de délibération qui fixe la programmation des réformes fiscales à engager ainsi que le calendrier qui s'étend jusqu'en 2023.

Le texte doit être présenté prochainement au Congrès.

Quelques mesures :

- Réduire le taux de l'impôt sur les sociétés de 30 à 25% sur trois ans, selon certaines conditions, afin d'encourager l'investissement.
- Augmenter les taxes sur le tabac de 10% chaque année sur une période de trois ans et renforcer les programmes de prévention
- Créer une taxe sur les produits sucrés
- Accompagner la relance du tourisme international avec la création d'une taxe de séjour pour les voyageurs arrivant par avion, d'une taxe sur les croisiéristes, d'une taxe sur les locations saisonnières de courte durée et d'une mini-taxe sur les nuits hôtelières.
- Revoir le dispositif de défiscalisation locale et les secteurs prioritaires.

Lors de la séance publique au Congrès dédiée aux questions orales des élus au gouvernement, Gilbert Tyuieon, membre du gouvernement en charge de la fiscalité a rappelé : « Pour l'heure, il ne s'agit en aucune manière d'imposer quoi que ce soit aux Calédoniens, mais bien de proposer au Congrès de la Nouvelle-Calédonie de se prononcer sur une programmation de travaux fiscaux pour les trois prochaines années. »

Et de poursuivre : « Je vous rassure, les réformes engagées n'ont pas pour vocation de mettre à contribution les petits foyers, mais bien au contraire, permettre de restaurer plus d'équité fiscale et sociale, en mettant à contribution, pas uniquement les revenus issus du travail, mais ceux provenant du capital. Les réformes proposées, particulièrement celle de l'IRPP, cibleront davantage les revenus élevés et les revenus du capital qui, jusqu'à aujourd'hui, étaient peu taxés, et viseront à donner, à redonner du pouvoir d'achat aux classes moyennes. »

A propos de la vignette : « s'agissant de la redevance routière (...) cette réforme permet, selon nous, de mettre en place une structure pour favoriser l'investissement et l'aménagement du pays. Elle servira essentiellement la relance de l'économie, en particulier celle du BTP. »

La carte grise adopte le format numérique

Depuis le 6 janvier 2022, la carte grise ou certification d'immatriculation prend désormais la forme d'un document numérique à imprimer sur une feuille de papier classique en format A4. Le document est authentifié grâce à un QR code.

Les usagers qui ne disposent pas d'Internet peuvent toujours se rendre au guichet unique pour retirer leur document officiel avec le QR code. Le dispositif est mis en place pour les nouvelles cartes grises. Les documents mis en service avant le 6 janvier 2022 n'ont pas besoin d'être changés.

Météo

Les dernières semaines ont été marquées par d'importantes intempéries. Le 12 décembre, jour de la troisième consultation, le pays est placé en pré-alerte. La dépression tropicale est passée de faible à modérée, elle est dénommée Ruby par le centre de Brisbane. Au petit matin du 13 décembre, elle devient dépression tropicale forte. Le mardi ma-



tin vers 4h, Ruby touche Bélep avec près de son centre des rafales à 150 à 170 km/h. Elle atteint ensuite Pum et parcourt ensuite toute la côte est.

Entre le 3 et le 7 janvier, les pluviomètres recueillent des précipitations allant jusque 479,7 mm à Canala. A Waa Wi Luu (Houailou), la station enregistre un cumul maximal en trois heures de 133,2 mm. Une telle intensité de pluie se produit tous les cinq à dix ans.

Le 7 janvier, des cumuls entre 50 et 100 mm sont mesurés en une journée sur le nord-est de la Grande Terre, entre Poindimié et Ouégoa.

Le variant Omicron circule en Nouvelle-Calédonie

Le Gouvernement a annoncé le 6 janvier que des cas de Covid du variant Omicron avaient été détectés sur des voyageurs. Il s'est rapidement avéré que le virus circulait également en Nouvelle-Calédonie. Le gouvernement

a invité toutes les personnes ayant passé des soirées en dehors de leur cadre familial à se faire tester.

293 nouveaux cas étaient confirmés le 17 janvier au cours de 72 dernières heures, ce qui porte le taux d'incidence à 212. Un taux d'incidence qui bondit ensuite de jour en jour.

Un nouveau décès lié au Covid est annoncé le 17 janvier, puis un autre le 25 janvier ce qui porte à 283 le nombre de décès liés à la pandémie depuis le 6 septembre 2021.

Rappel vaccinal

Depuis le 15 décembre, selon les directives métropolitaines, les personnes de 65 ans et plus doivent attester d'un rappel vaccinal pour pouvoir continuer à bénéficier d'un pass sanitaire.

Un volcan sous-marin en éruption à Tonga



Le volcan sous-marin Tonga-Hunga Ha'apai s'est réveillé vendredi 14 janvier, à 65 kilomètres de la capitale Nuku'alofa, provoquant un tsunami. Des cendres et des pluies acides se sont abattus sur le Pacifique.

Les îles Tonga sont restées pendant plusieurs jours totalement coupées du monde, sans téléphone et sans Internet. Il aura fallu du temps pour avoir un aperçu de l'ampleur des dégâts. Des îles couvertes de cendres et de poussière, des maisons détruites, des ressources en eau impropres à la consommation... Le tsunami qui, selon les Nations unies, a affecté plus de 80 % des quelque 100 000 habitants que compte l'archipel, a fait au moins trois morts. Selon les scientifiques de la NASA, l'éruption a été plusieurs centaines de fois plus puissante que la bombe atomique d'Hiroshima. La déflagration a été entendue de très loin.

Dans le cadre de l'accord de coopération Franz (France-Australie-Nouvelle-Zélande), l'armée a affrété le patrouilleur « *La Glorieuse* », basé en Nouvelle-Calédonie, pour acheminer 10 tonnes de fret humanitaire. L'envoi d'hommes n'était pas prévu à ce stade. Le royaume de Tonga étant exempt de Covid-19, l'accès au territoire reste très limité.

Des poissons retrouvés morts dans la baie Lebris



Dimanche 16 janvier, une quantité importante de poissons morts a été découverte par des habitants partis à la pêche dans la baie Lebris, à la tribu de Bâ à Waa Wi Luu. Les autorités sont venues sur place pour déterminer l'origine de ce phénomène.

La France et la Chine principaux partenaires commerciaux de la Nouvelle-Calédonie

L'institut d'Émission d'Outre-mer a présenté en janvier le rapport 2020 de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie. Il en ressort une baisse des importations plus marquée que celle des exportations, avec un solde qui reste négatif.

« *La France métropolitaine et la Chine, principaux partenaires commerciaux du territoire, représentent respectivement 44% et 18% des transactions courantes* » indique le rapport. « *30% des échanges de biens sont réalisés avec la Chine et 15% avec la France. La France arrive largement en tête avec 69% des échanges de services, en lien avec les échanges de services des administrations publiques.*

Outre la Chine, la Nouvelle-Calédonie entretient toujours des échanges avec les pays de la zone Asie-Pacifique comme l'Australie, Singapour, la Corée du Sud, le Japon et la Nouvelle-Zélande. »

« *Composées à 93% de minerai et de métal, les exportations de marchandise générales diminuent de 2,1% sur l'année, reflétant un recul de l'activité métallurgique. (...) Loin derrière les produits du nickel, les ventes de produits de la mer s'inscrivent en baisse (-8,4%). Les exportations de crevettes, qui représentent trois-quarts de ces exportations, progressent de 1,7% en valeur alors qu'elles se replient de 0,9% en volume.* »

« *Avec une part de marché multipliée par 15 en dix ans (56% en 2020 contre 4% en 2010), la Chine est devenue le principal client du territoire depuis 2014.* » La Chine, la Corée du Sud et le Japon sont les destinations de 78% des exportations totales de la Nouvelle-Calédonie.

La France est le premier partenaire du territoire avec 23% de parts de marché. La Chine et Singapour figurent également parmi les principaux fournisseurs du pays (23%). L'Australie représente 10% des importations calédoniennes (produits d'hydrocarbures et de gaz essentielle-ment).

L'hommage à Didier Poidyaliwane

De nombreuses voix ont salué la mémoire de Didier Poidyaliwane, emporté le 12 janvier 2022 par une maladie à l'âge de 55 ans. Membre du gouvernement de décembre 2017 à juin 2019, il s'était beaucoup investi pour l'intérêt général, et en particulier sur la question des terres coutumières.

« **H**omme de communication, bienveillant et chaleureux » : le président du gouvernement Louis Mapou salue la mémoire de l'enfant de Tiwaka, tribu de Poindimié, retraçant la carrière de l'élu de l'Union calédonienne. A son retour des études en métropole en 1997, Didier Poidyaliwane rejoint l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (Adraf), agence dont il est le directeur adjoint à partir de 2012.

Membre du gouvernement à partir de fin 2017, il est en charge de l'animation des secteurs des affaires coutumières, de l'écologie et du développement durable. « Dès sa nomination, il avait décidé d'aller à la rencontre de

toutes les autorités coutumières à travers le pays afin d'impulser une nouvelle dynamique de travail et de consultation » indique Louis Mapou. De juin 2019 à juillet 2021, il est à nouveau membre du gouvernement chargé des secteurs des affaires coutumières, de la culture, de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Il est également chargé des relations avec les institutions coutumières et des questions relatives à l'identité et à la citoyenneté. « Dans ce cadre, il œuvre pour introduire le rôle du « référent coutumier » dans la réforme de l'ordonnance de 1945 et porte diverses mesures pour accompagner les mineurs en perte de repères » poursuit le président du gouvernement. Dans le secteur de la culture, Didier Poidya-



liwane contribue à plusieurs dossiers comme l'extension du musée de Nouvelle-Calédonie, de la bibliothèque Bernheim ou la rénovation du centre culturel Tjibaou.

Rock Wamytan, président du Congrès, rappelle de son côté l'investissement du disparu en tant que vice-président du CESE durant la mandature 2010-2015. ■

COMMUNICATION COVID-19

À PARTIR DU 24 JANVIER

La province Nord vous accompagne pour avoir votre Pass sanitaire

CONTACTER LE NUMERO VERT POUR AVOIR UN RENDEZ-VOUS : 05 00 22

Se vacciner, se protéger, protéger les autres

Un troisième référendum qui ne change pas la donne

Avec un taux de participation de 43,8% en raison de la non-participation des indépendantistes contre 85,69% en 2020, le troisième référendum n'aura pas permis de faire avancer la question de l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. La reprise des discussions est prévue après les élections présidentielles et législatives.

Maintenu à la date du 12 décembre 2021 contre l'avis des indépendantistes qui demandaient un report du scrutin en raison des deuils liés au Covid, le troisième référendum s'est soldé par une victoire du NON avec 97,02% des voix. Un résultat qui pourrait paraître incontestable si on ne tient pas compte du taux de participation de 43,8%. Pour rappel, le taux de participation s'élevait à 85,69% en 2020 (53,26% pour le NON ; 46,74% pour le OUI). Le taux de participation était alors en progression avec une avancée du OUI (de 43,33% à 46,74% entre 2018 et 2020).

Pour faire face au refus de l'État, un « comité stratégique indépendantiste de non-participation » a réuni plusieurs groupes indépendantistes pour demander le report de la consultation.

Le 12 décembre, le mot d'ordre de « non-participation pacifique » du FLNKS a été bien suivi.

« Un espoir déçu »

Dans une tribune parue dans le quotidien *La Croix* trois jours après le scrutin, Alain Christnacht soulignait le fait que ce référendum ne réglait en rien la difficile question des rapports entre la Nouvelle-Calédonie et la France. Haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie entre 1991 et 1994, Alain Christnacht est aussi l'un des artisans de l'accord de Nouméa de 1998 en sa qualité de haut fonctionnaire. « *Le pari des accords était qu'à leur fin, une large majorité aurait été convaincue soit que le maintien de la Nouvelle-Calédonie autonome dans la République, avec un État arbitre et soutien, serait la solution la plus sûre pour construire une paix interne et un développement durable, soit qu'une*



Le mode d'ordre de non-participation a été bien suivi. A Canala par exemple, sur les 3551 inscrits, seuls 49 électeurs se sont rendus aux urnes. A Pouembout, si un peu plus de la moitié des électeurs a voté au village, il y avait trois bulletins dans l'urne de la tribu de Paouta et une seule dans celle de Ouaté. (Photo FB)

indépendance ouverte aux non-Kanak et en partenariat avec la France permettrait de concilier au mieux dignité retrouvée des Kanak et sécurité de tous. Mais cet espoir a été déçu. (...) Il reste la question des rapports avec la France, un conflit qui domine toute la vie politique depuis plus de quarante ans. »

Un référendum de projet en 2023

Le gouvernement a proposé de rechercher, dans la période de transition ouverte après la dernière consultation, un projet de statut dans la République, qui serait approuvé par un référendum de projet en 2023. Un projet dont l'adoption mettrait fin à l'accord de Nouméa. « *Les formations politiques indépendantistes estiment qu'il faut attendre le début du prochain quinquennat pour travailler. C'est un calendrier qui me convient* »

a indiqué le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu deux jours après le scrutin, alors qu'il était auditionné par la Commission des lois de l'Assemblée nationale. Pour rappel, les élections présidentielles auront lieu cette année les 10 et 24 avril, les élections législatives les 12 et 19 juin.

Sébastien Lecornu a également évoqué une période de transition en trois temps jusqu'en juin 2023 : un premier temps pour les urgences (crise sanitaire, finances locales, nickel...), un bilan de l'accord de Nouméa dans un deuxième temps et enfin des négociations sur les futures relations entre la Nouvelle-Calédonie et la France dans un troisième temps. Le ministre des Outre-mer devait se rendre à New-York début 2022 pour rencontrer le C24, le comité spécial de l'ONU sur la décolonisation, instance déjà sollicitée par les indépendantistes et les loyalistes calédoniens. ■

Les Nickels de l'initiative plébiscitent des projets en faveur de l'environnement

La 29^e édition du programme de mécénat de la SLN, les Nickels de l'initiative, a consacré des actions en faveur de l'environnement dans l'ensemble du pays. Rencontre avec les lauréats du Nord.



Restaurer la mangrove de Touho

Noéline Lanos travaille avec l'association Hô üt de Tuo Cémuhi (Touho) sur un projet de restauration des mangroves dénommé TREM. Étudiante en thèse de doctorat, la lauréate des Nickels de l'initiative va pouvoir poursuivre les actions de replantation de mangrove mais aussi la sensibilisation du jeune public à l'environnement. Le projet prévoit également de recueillir des témoignages de la population locale sur l'évolution des écosystèmes côtiers, la mangrove et les herbiers. Le projet bénéficiera d'une partie des propagules mis en terre par l'association Hô-üt et des habitants au mois de janvier. (@assoc Hô-üt)

A Pweevo, reboisement et replantation de mangrove

Toujours sur la côte est, Jean-Noël Solé a reçu, au nom du collectif de bénévoles qui œuvre en faveur de l'environnement à Pweevo (Pouébo) un chèque de la part des Nickels de l'initiative. Cette somme leur permettra de mener à bien leur projet de reboisement de la zone de captage d'eau municipal et de poursuivre le travail de réhabilitation de la mangrove que le collectif mène depuis plus de dix ans. Ils associeront les scolaires à cette initiative. (@SLN)



Un broyeur de verre pour le SIVM Nord

Sur la côte ouest, c'est un équipement de type broyeur de verre qui a remporté l'adhésion du jury des Nickels de l'initiative. Le projet est porté par le SIVM Nord qui gère les déchets de plus de 1300 abonnés sur les communes de Pum, Koumac, Kaala Gomen et jusqu'à Pweevo (Pouébo). Le tri sélectif a été mis en place dans ces communes. Ce nouvel équipement permettra de réduire le volume de verre collecté.

Les membres du bureau du Syndicat de communes SIVM Nord Wilfrid Weiss, Isabelle et

Hervé Loupy ont reçu leur prix à Koumac au Centre d'Enfouissement et de Stockage des Déchets (CESD). Il leur a été remis par Marie Vaiagina, chargée de communication de la SLN. Le SIVM dispose déjà d'une presse à canettes, d'une presse à véhicule ainsi que d'une station mobile de dépollution de véhicule. (@SLN)

Le village de Ouaco perd l'une de ses figures emblématiques



Très attaché au village de Ouaco, Gaston Jizdny était le président fondateur de l'association Patrimoine historique de Ouaco et de Kaala Gomen. (© SMSP)

Lors du trentième anniversaire du rachat de la SMSP par la Sofinor à Ouaco en octobre 2020, Gaston Jizdny avait montré une nouvelle fois son attachement au village de Ouaco. Il faisait alors partie des officiels qui ont pris la parole. A travers le temps, Ouaco a été au cœur de moments historiques comme le premier vol en avion vers l'Australie en 1931, le câble télégraphique au départ de Téoudié, l'usine de conserverie, la mine... Une histoire que Gaston Jizdny, avec d'autres, avait à cœur de faire vivre à travers l'association Patrimoine historique de Ouaco et Kaala Gomen, dont il était le président fondateur. Né à Koohné en décembre 1932, Gaston Jizdny avait vécu enfant à

Président fondateur de l'association Patrimoine historique de Ouaco et Kaala Gomen, Gaston Jizdny s'est éteint le 6 octobre 2021 à l'âge de 89 ans. Fervent défenseur de l'histoire du village de Ouaco, il a œuvré pour conserver bien vivante la mémoire de ce lieu.

Walpole, une île aujourd'hui inhabitée située à 180 kilomètres à l'est de la Grande Terre. Son père y était alors gestionnaire de l'exploitation de guano (fientes d'oiseaux qui servent d'engrais). Une centaine de personnes étaient employées sur le site, toutes originaires de Lifou.

Après des années passées à Nouméa, Gaston Jizdny était revenu en brousse en tant que chauffeur de camion pour la société Montagnat. C'est là qu'il s'était lié d'amitié avec Franck Natimaine avec lequel il travaillait ensuite comme chauffeur d'engin sur

la mine de chrome de Tiébaghi. Sa carrière de chauffeur s'est terminée avec le roulage du minerai du Kaala avec Camille Gérard.

Gaston Jizdny a ensuite été recruté comme chef magasinier à Ouaco à l'époque de Jacques Lafleur, poste qu'il a occupé après le rachat de la SMSP par la Sofinor jusqu'à sa retraite.

Conseiller municipal de 1971 à 2002 soit 31 ans, Gaston Jizdny a été maire de Kaala Gomen de 1971 à 1977. (avec le concours du service communication de la SMSP) ■



Gaston Jizdny, ici avec le comité d'organisation, avait contribué aux festivités du trentième anniversaire du rachat de la SMSP. Lui-même avait terminé sa carrière en tant que magasinier à Ouaco. (© SMSP)

« Orange the world », pour moins de violences à l'égard des femmes

En novembre dernier, la SMSP a suivi le mouvement initié par KNS ces dernières années en relayant la campagne internationale de l'ONU contre les violences faites aux femmes. L'opération *Orange the world* a été marquée par toutes les filiales du groupe, y compris la filiale coréenne. Une façon de montrer l'importance des femmes au sein de la SMSP.

Pour relayer cette initiative en Nouvelle-Calédonie, Laureen Lai Tham du service communication de la SMSP a organisé plusieurs ateliers sur la question des violences faites aux femmes avec des intervenants des services compétents : l'un sur le site de KNS, un autre dans les locaux de la NMC à Ducos, et un troisième à Numbo pour la Cotransmine. Les équipes ont utilisé à cette occasion une peluche mascotte, *Wou le Cagou* avec l'autorisation de l'un de ses créateurs, Sosthène. Un petit documentaire a également été réalisé. ■ (© SMSP)





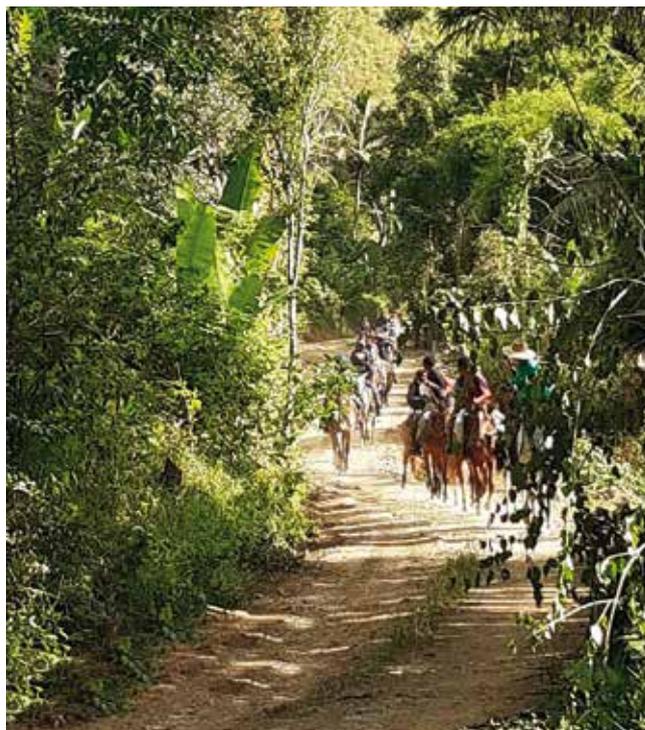
20 adolescents participent à ce camp itinérant.

Une longue balade à cheval

Pendant dix-sept jours, un groupe d'adolescents a chevauché depuis Ouakaya à Waa Wi Luu (Houaïlou) jusqu'à Thio Mission en s'arrêtant au fil du chemin dans les tribus. Un périple proposé par Abel Euribéri, guide équestre et l'association Aïwa (Animateurs et intervenants de Waa Wii Luu). (Photos Marie-Laure Euriboa)



Accueil à la tribu de Konoyes Shaoué, une tribu de la chaîne de Kaa Wi Paa (Kouaoua). La découverte et le repos...



Le camp itinérant, de 17 jours, laisse le temps de prendre confiance avec l'animal.



Le rythme du cheval permet aussi d'apprécier le paysage.



A l'arrivée dans chaque tribu, les jeunes présentent un geste coutumier.



Les chevaux aussi apprécient la baignade.



Favoriser l'autonomie informatique

Alors que le numérique prend de plus en plus de place dans notre vie quotidienne, neuf demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une formation de 4 semaines financée par la province Nord. La formation au brevet informatique et internet (BII) dispensée au CFPPA de Pouembout vise à permettre à chacun plus d'autonomie.

Les stagiaires, sept femmes et deux hommes, ont entamé lundi 17 janvier, au CFPPA de Pouembout, une formation de quatre semaines au BII (pour Brevet Informatique et Internet). La province Nord offre à ces demandeurs d'emploi venus de différentes communes de la province Nord la possibilité de se former dans la maîtrise de l'outil informatique. « *Nous apprenons également ce qu'est la citoyenneté informatique : protéger ses informations privées, éviter de mettre n'importe quelle photo sur la toile, vérifier et citer ses sources, distinguer l'information de l'intox, savoir argumenter...* » explique le formateur Brice Boiteux.

Mise en pratique

La formation vise également à savoir concevoir et présenter un petit dossier, réaliser un diaporama et un petit montage vidéo. Les stagiaires ont déjà commencé à plancher sur un sujet que chacun a choisi.

Marie-Laure Waaga venue de Touho travaille sur le thème des violences conjugales, un phénomène trop banal en Nouvelle-Calédonie. La jeune femme a déposé des CV au Vice-rectorat pour travailler comme encadrante scolaire. Elle apprécie de découvrir toutes les possibilités que lui offre l'informatique, elle qui a travaillé par le passé dans la réparation d'ordinateurs.

Parmi les stagiaires, plusieurs ont des projets professionnels dans le secteur de la santé. « *Aujourd'hui, l'Institut de formation des professions sanitaires et sociales de Nouvelle-Calédonie demande une formation en informatique* » souligne le formateur. « *Même pour les accueillants familiaux, il y a toute une partie administrative qui se fait de plus en plus sur l'ordinateur.* »

Pendant quatre semaines, les stagiaires ont appris à maîtriser un nouvel outil. Un outil qui comme tous les autres, permet des merveilles lorsqu'il est bien utilisé. Et peut faire aussi des dégâts en cas de dérapage... ■



Neuf demandeurs d'emploi ont suivi au mois de janvier une formation de 4 semaines au Brevet Informatique et Internet financée par la province Nord.



La future installation de stockage des déchets non dangereux de la plaine des Gaïacs vue du ciel. Chaque casier d'enfouissement sera constitué d'alvéoles indépendantes avec un système d'étanchéité. Les lixiviats seront récupérés. Toutes les eaux seront traitées et contrôlées avant rejet dans le milieu naturel. (© Sivom VKP)

Installation de stockage des déchets de la plaine des Gaïacs : ouverture juillet 2023

Le projet d'installation de stockage des déchets non dangereux progresse dans la zone Voh-Koohnê-Pouembout-Poya: il est entré dans une phase d'autorisations réglementaires et administratives. Début des travaux prévu en juin 2022 pour une ouverture en juillet 2023.

Le Schéma provincial de gestion des déchets s'est fixé comme objectif la fermeture de tous les dépotoirs d'ici 2023. A ce jour, seule la zone VKPP (Voh-Koohnê-Pouembout-Poya) ne dispose pas d'une installation moderne et respectueuse de l'environnement pour le traitement de ses déchets ménagers. Les ordures sont toujours déposées dans des dépotoirs insalubres et saturés.

Pour une durée de 25 ans

Fin novembre, les équipes du SIVOM VKP et de la province Nord ont présenté l'avancée du projet d'installation de stockage des déchets non dangereux, avant que s'ouvre la

phase de permis et d'autorisations réglementaires. On se souvient que l'emplacement de cet équipement a déjà été arrêté, sur la plaine des Gaïacs à Pouembout. Le projet prévoit la mise en place d'une installation avec une capacité d'enfouissement de 448 000 m³, avec une durée de vie de 25 années.

Les déchets non dangereux des particuliers et des entreprises seront enfouis de manière définitive dans des casiers. Le premier casier, d'une capacité de 143 000 m³, est prévu pour une durée de 8 ans.

En parallèle, les études pour la mise en place de déchèteries avancent. Les déchets seront donc triés à la source, avec une volonté de recycler et de valoriser au maximum les maté-

riaux. Les communes de Koohnê et Pouembout vont partager le même équipement. Voh aura également sa déchèterie.

Un partenariat avec Poya

Un partenariat a été établi avec la commune de Poya, qui restera autonome en ce qui concerne la collecte et le tri des déchets et la mise en place de sa déchèterie. Ses déchets non dangereux seront enfouis de la même manière que ceux des particuliers et des entreprises de la zone VKP. La commune participera au financement de l'installation au prorata des volumes enfouis. Elle sera associée à sa gestion et au choix des orientations.

La période d'instruction des demandes d'autorisations administratives et de permis devrait durer jusqu'en juin 2022. La phase de travaux s'ouvrira alors, pour une période d'un an.

Suivi environnemental

Comme toute infrastructure de ce type, la future installation de stockage des déchets sera soumise aux règles concernant les ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement). Des études ont été menées pour établir un état initial du site, notamment en ce qui concerne le sol, l'eau et les plantes présentes. Ce suivi environnemental se poursuivra tout au long des travaux et après. Des mesures sont prévues pour limiter l'impact du chantier (notamment en ce qui concerne le défrichage et l'approvisionnement en matériaux).

La fin du chantier, prévue en juillet 2023, coïncidera avec la fermeture des dépotoirs, qui seront ensuite réhabilités.

Des réunions publiques de présentation du projet doivent être organisées dès la situation sanitaire le permettra. ■

Le SIVOM

Créé en 2008, le SIVOM VKP a le statut de service public industriel et commercial. 100% public, il est soumis aux règles des collectivités locales.

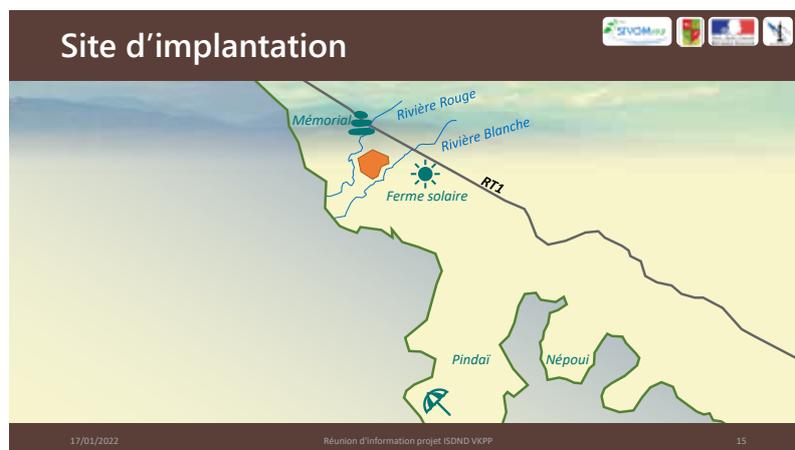
Réunissant les trois communes de Voh, Koohnê et Pouembout, le SIVOM VKP assure pour leur compte l'adduction en eau potable, l'assainissement et la gestion des déchets ménagers (collecte des ordures et des déchets verts, gestion des dépotoirs) en faisant appel à un ensemble de prestataires extérieurs.

Un budget de 1,250 milliard

Le SIVOM VKP sera le propriétaire de l'ISDND de la plaine des Gaïacs.

La province Nord est en charge des études et de la réalisation des travaux.

Le financement, d'un montant de 1, 250 milliard, est assuré par l'État (48%) dans le cadre du contrat de développement État-province Nord. La province Nord finance l'investissement à hauteur de 32%, le SIVOM VKP et Poya à 20%.



Le site d'implantation de l'équipement. Ouverture prévue juillet 2023. (© Sivom VKP)

Le geste du mois

Eco Citoyen!



RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. **PROTÉGEONS LA PLANÈTE !**

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. **ÉCONOMISONS-LES !**



Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. **C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !**

ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

JE COMPOSTE LES ÉPLUCHURES ET LES RESTES DE CUISINE

GESTE N° 4

COMPOSTER SES RESTES DE CUISINE, C'EST 40 KG DE DÉCHETS JETÉS EN MOINS PAR AN ET PAR PERSONNE

Je composte dans un coin du jardin ou dans un bac les épluchures de fruits et légumes et les restes de cuisine avec des déchets verts. Je fabrique ainsi un engrais naturel et je préserve l'environnement en réduisant la quantité de déchets à transporter et à traiter.



Les numéros utiles

Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohnê	47 72 50
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêédi Wiimîa	42 66 66
Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cêmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

Sages-Femmes libérales

Koohnê - Logie Karine	42 39 47
Koohnê - Frédérique Klein	52 75 16
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Elodie Marnas	71 49 80

Médecins libéraux

Koohnê - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohnê - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêédi Wiimîa - Dr Genevois	42 36 36
Pwêédi Wiimîa - Dr Kiener	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

Infirmiers libéraux

Koohnê - JM Carre	47 35 46 / 78 13 14
Koohnê - Laurence Pidoux	91 09 28
Koohnê - Nora Rossetto	99 10 67
Pwêédi Wiimîa	42 33 00 / 42 44 00 / 47 17 97
Waa-Wi-Luu	42 53 02

Dentistes

Cabinet dentaire de Koohnê	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêédi Wiimîa	42 74 14
Pwêbuu	47 36 47

Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohnê	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêédi Wiimîa	42 72 66
Pwârâiriwâ	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cêmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohnê	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêédi Wiimîa	42 43 03
Pwârâiriwâ	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cêmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

Orthophoniste libérale

Koohnê - Pauline Gautier	87 60 97
Pwêédi Wiimîa - Julie Flamant	93 91 46

Orthoptiste

Koohnê - Catherine Devillers	79 84 23
------------------------------	----------

Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
----------------------------------	----------

Psychologue libérale

Pouembout - Fanny Sigal	77.89.49
-------------------------	----------

> Santé

MOVEMBER ou comment la moustache permet d'évoquer les maladies masculines

Chaque année au mois de novembre en Australie, les hommes sont invités à se laisser pousser la moustache afin de sensibiliser le grand public aux maladies qui les touchent spécifiquement.



L'année dernière au mois de novembre, des professionnels de santé du Nord se sont laissés pousser la moustache comme leurs collègues australiens pour susciter la discussion autour des maladies spécifiquement masculines. (© LD)

En Nouvelle-Calédonie, l'espérance de vie moyenne est de 75 ans pour les hommes contre 80 ans pour les femmes. Et à l'inverse des femmes qui consultent régulièrement leur sage-femme ou gynécologue et disposent de dépistage organisé pour les cancers (sein ou col de l'utérus), les hommes ne vont pas régulièrement chez les professionnels de santé ou seulement en cas de symptômes, le plus souvent très tardivement.

Ainsi, au mois de novembre, le fait de voir toutes ces moustaches pousser permet d'engager les discussions dans les familles ou avec les collègues de travail. C'est notamment l'occasion de parler des cancers de la prostate, des testicules ou de la santé mentale masculine.

Ce joyeux mouvement appelé *Movember* permet de contribuer à l'échelle mondiale à ce que les hommes puissent

mener une vie plus heureuse, plus saine et plus longue.

Ainsi, messieurs, en cas de signes pouvant être évocateurs de tumeurs (difficultés à uriner, sang dans les urines, masse non douloureuse, dure, augmentant le volume des testicules...), parlez-en et consultez votre médecin. ■

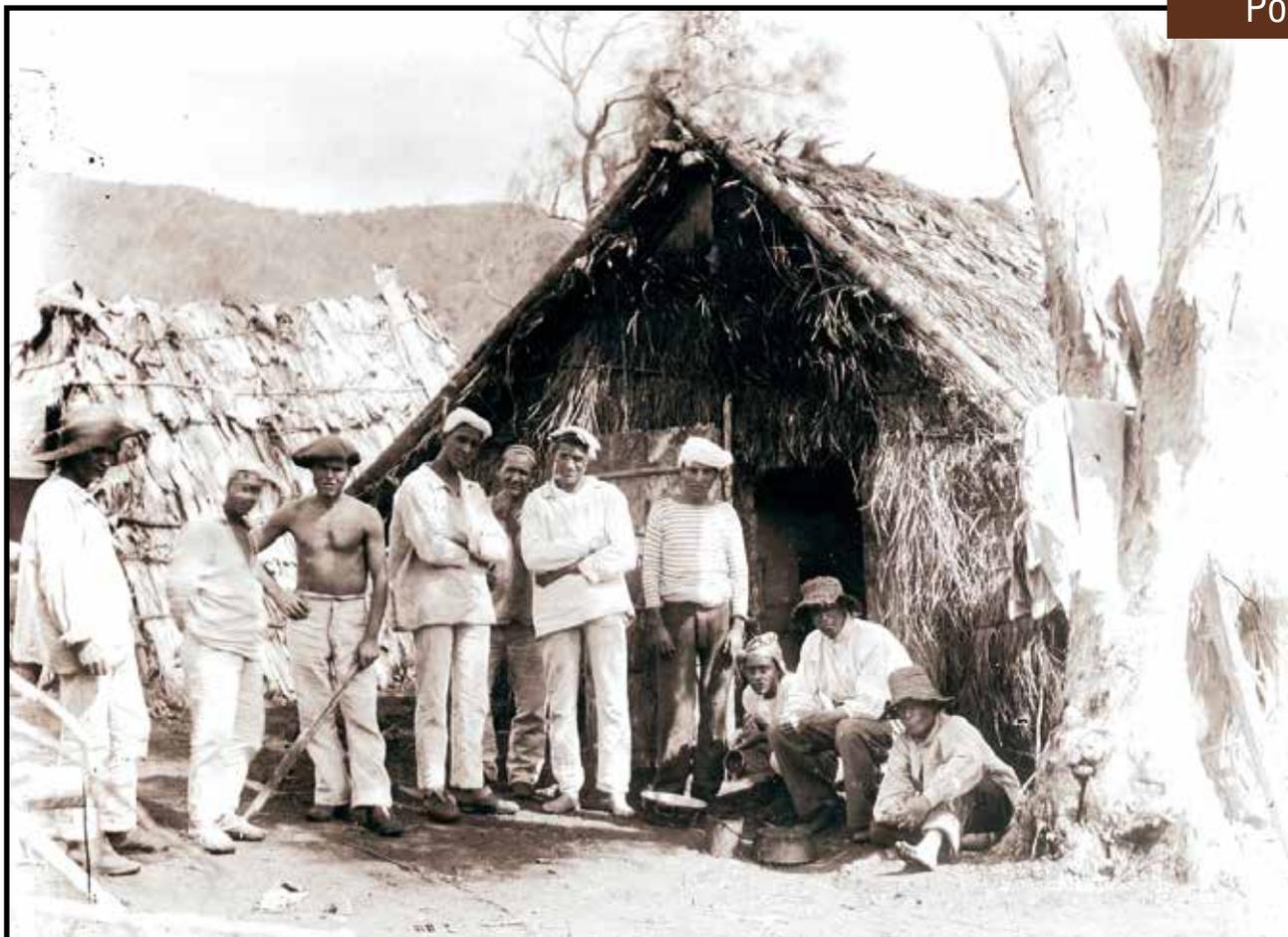




Quatre « chapeaux de paille »,
tous sont des transportés.
« En Nouvelle-Calédonie,
les familles descendantes de
la déportation politique ont
su opposer les origines nobles
des condamnations de leurs
ancêtres à celles infamantes des
chapeaux de paille » souligne
Louis-José Barbançon.
(© Album Brun-Bourguet (ANC))



Forçats dans l'hiver austral (© Album Leenhardt, ANC)



Camp de condamnés aux travaux forcés sur un site minier. « C'était à l'époque des fameux contrats de chair humaine, lesquels étaient passés entre la Princesse (administration pénitentiaire) et les buveurs de sang de la Société Le Nickel » écrit Lucien Jossevel, forçat suisse, affecté à Thio à son arrivée en 1896. (Album Leenhardt, ANC)

Au « Malheur », le bagne de Nouvelle-Calédonie

Dans les communes du Nord comme dans le reste du pays, dans les mines, pour la construction des routes et des infrastructures, dans le développement de l'agriculture... la contribution des bagnards a été significative, comme l'a expliqué Louis-José Barbançon lors d'une conférence à Koohnê. Comme dans son « *Mémorial du bagne* », ouvrage en deux volumes édité en 2020, l'historien s'est appuyé sur des photos d'archives pour étayer son propos. (Toutes les illustrations de ce portfolio et les informations sont issues du *Mémorial du bagne calédonien* de Louis-José Barbançon (éd. Au Vent des îles 2020).)



Philippe Bertoni et son épouse Martine, née Péraldi, tous deux descendants de corses qui ont fait souche à Pouembout, sont venus à la rencontre de l'historien spécialiste du bagne Louis-José Barbançon lors d'une conférence organisée par le centre culturel provincial Pomémie de Koohnê (Koné).

Le pénitencier agricole du Diahot. Sur la gauche, les prisons. Sur la droite, dans un bâtiment à étages, le magasin des vivres. Dans le fond, sur une colline, on devine le fort de Ouégoa. Après les travaux forcés, les bagnards devaient doubler leur peine dans des fermes pénitentiaires. (© Léon Devambe, ANOM (ANC))



Le Diahot (1880-1909)

Le Diahot est le centre pénitentiaire le plus éloigné de Nouméa. Ce pénitencier agricole est fondé en avril 1880, sur un terrain de 1000 hectares affecté à l'Administration pénitentiaire. 100 hommes y sont affectés. Il s'agissait en particulier de nourrir ceux qui travaillaient dans les mines et sur les routes.



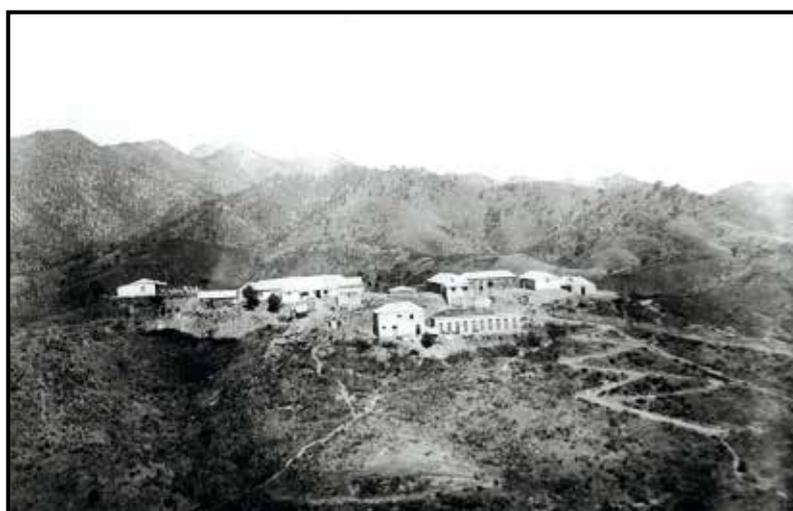
Pam : le camp des transportés. Les maisons du surveillant-chef et des surveillants surplombent le camp. Sur la droite, posée sur un contrefort, l'infirmerie du camp.

Le camp de Fern Hill en surplomb du Diahot. Plus de 200 kilos d'or y sont extraits entre 1871 et 1878. En 1890, Higginson en devient le seul propriétaire. L'exploitation est relancée entre 1896 et 1900 par l'International Mining Corporation, puis par diverses compagnies qui en sont issues. Un camp est alors construit pour loger les condamnés qui y travaillent et qui sont fournis par Higginson. (©Charles Nething, ANC)





Une concession au Diahot. « Il existe au total, au Diahot, une quarantaine de concessionnaires qui connaissent une situation plutôt précaire » indique Louis-José Barbançon qui cite la Notice sur la transportation. « (...) Les terres mises à disposition de l'Administration étaient de qualité médiocre. Les concessionnaires durent donc se borner à cultiver le maïs, le manioc, les patates et les haricots. » En 1890, 71 concessionnaires sont installés au Diahot, mais rares sont ceux qui y prospèrent. Les conditions météorologiques sont aussi difficiles : un cyclone en 1893, une crue subite du Diahot et une invasion de sauterelles en 1894 portent un coup funeste aux 56 concessionnaires qui demeurent alors dans le centre. Rares sont ceux qui font souche.
 (© Léon Devambe, ANOM, ANC)



En 1890, le camp qui regroupait les condamnés employés sur les mines est transféré à la Pilou. Le pénitencier agricole demeure mais le Diahot ne constitue plus le cœur de l'administration pénitentiaire. Le camp de la Pilou est situé à 144 m d'altitude. Au premier plan, le bâtiment cellulaire, puis les logements des surveillants et du surveillant-chef. A droite, les logements des condamnés. La prison de la Pilou contient douze cellules, une autre prison existe à Pam. (© Charles Nething, ANC)

La conserverie de Ouaco

Le travail des bagnards, censés contribuer à la construction d'une route à partir de 1881, est très vite détourné pour faire tourner la conserverie de viande. En juin 1886, le baron Digeon obtient du ministère de la guerre le marché de la moitié de la fourniture des viandes de conserve destinées à la troupe. La conserverie est créée en 1887, elle arrive en pièces détachées.



La conserverie de Ouaco. Effectif au 1er janvier 1887 : 80 hommes, 203 au 31 décembre. « *Les condamnés demandent comme une faveur d'être envoyés à l'usine et l'Administration pénitentiaire y affecte principalement les condamnés de 1^{ère} et 2^{ème} classes* » souligne l'historien. (Album Sergent Pinçon, ANC)

Louis Simon, conseiller général, mars 1891

« Dans un endroit désert s'élève aujourd'hui un village avec une rue de plus de 300 mètres, où sont installés des ateliers de toutes sortes, de ferblantiers, de bourreliers etc..., des forges, un abattoir et une conserverie que tout le monde connaît et qui a été depuis trois ans une source considérable de revenus pour les éleveurs. »

Francisque Ordinaire Le Figaro

« Nous avons visité successivement les abattoirs où l'on tue 100 bœufs chaque jour, les ferblanteries, la menuiserie, les ateliers de fabrication des conserves, les ateliers pour l'extrait de jus de viande et les bouillons, ceux pour la fonte des graisses, la savonnerie et la fabrique de gélatine et de colle forte, la boyauterie, la fabrique des engrais chimiques, la dessiccation du sang, le salage des peaux puis de nombreux magasins pour les matières premières et les produits fabriqués. »



Le camp de Ouaco. Deux cases de 50 places ont été affectées aux condamnés. « *Leur solidité et leur entretien ne laissent rien à désirer* » Notice sur la transportation, 1886-1895 (© Léon Devambez, ANOM, ANC)



Atelier à Ouaco. Une locomobile à vapeur à deux volants entraîne par un palonnier et des courroies une perceuse radiale et une meule douce pour l'affûtage des outils. (Collection Kakou, ANC)



Condamnés employés sur la mine Surprise à Népoui. (© Charles Nething, ANC)

A Népoui, comme ailleurs, les « *contrats de chair humaine* »

En avril 1874, une première convention de mise à disposition de condamnés aux travaux forcés est conclue avec John Higginson afin de construire une route doublée d'un tramway reliant les mines de cuivre de Ouégoa et le lieu-dit Le Caillou, rive droite du Diahot. « *Avec les contrats de chair humaine, une grande partie de la puissance de travail du bagne est détournée au profit des sociétés minières calédoniennes naissantes, assurant ainsi leur prospérité future* » écrit l'auteur.

Népoui, départ
d'une corvée de
forçats pour la mine
(© Théotime Bray,
collection Kakou, ANC)



Déraillement de la locomotive Decauville à Népoui en 1899. Lucien Bernheim est présent avec ses deux fils, Gaspard et Constant. Deux locomotives portent leurs prénoms. A genoux, le mécanicien, Berton, et tout autour, un engagé tonkinois et des forçats portant des chapeaux de paille. (© Théotime Bray, collection Bray/Fayard).

Feillet-gare

La mine de Népoui a été créée par Lucien Bernheim. Les bagnards représentent alors une force de travail bon marché. La main-d'œuvre pénale va ensuite être remplacée par des engagés Tonkinois.

« *L'une des réalisations les plus remarquables de Lucien Bernheim à Népoui est la construction d'une voie de chemin de fer de 27 km de long jusqu'au point d'embarquement des chalands. La gare prend le nom de « Feillet-gare » et l'une des locomotives celui de « gouverneur Feillet », Berheim étant un proche du haut fonctionnaire.* »



*Maison du Commandant (Pouembout -
Pénitencier.*

Le château Grimigni a été construit au départ pour être la maison du commandant du pénitencier de Pouembout.
(© Léon Devambe, ANOM, ANC)

Pouembout-Koniambo (1883-1909)

En 1883, Pouembout est le dernier centre de concessionnaires créé en Nouvelle-Calédonie. « Pour récompenser les condamnés qui s'étaient distingués dans les travaux de route, le commandant Pallu a dirigé sur Pouembout quatre contingents de 50 hommes chacun. » Mais ce n'est pas d'emblée une réussite.

L'attribution des concessions se fait dans la précipitation, sans tenir compte du fait, au départ, que certains concessionnaires sont déjà âgés ou pour certains, peu préparés au métier d'agriculteur. Beaucoup vont ainsi finir par être dépossédés de leurs concessions. « Ne vont rester qu'une partie des familles, avec un noyau de familles corses » indique l'historien.

« Le village de Pouembout est organisé autour du camp du pénitencier installé sur une butte à l'emplacement d'un ancien village kanak inoccupé en 1883 » écrit Louis-José Barbançon. « Le commandant du pénitencier de Pouembout a aussi sous sa responsabilité le camp de concessionnaires de Koniambo et un camp d'une quarantaine de transportés spécialement affectés aux travaux des routes situé à Koné. » Le château Grimigni est un symbole de la période pénitentiaire. « Selon Paul Griselli, ce bâtiment imposant a été édifié en 1886, sous les ordres du commandant Elie Laffeté qui fut renvoyé pour « avoir vu trop grand. » »

Le château Grimigni n'a jamais servi d'habitation au commandant, mais il a longtemps abrité l'école. Les parements des portes et des fenêtres sont en serpentine bleue provenant d'une carrière de l'îlot Koniene.



Parmi les concessionnaires qui ont fait souche, Jacques Peraldi, ici avec sa famille. (© cliché paru dans le Mémorial de la côte ouest, Bernard Fustec)



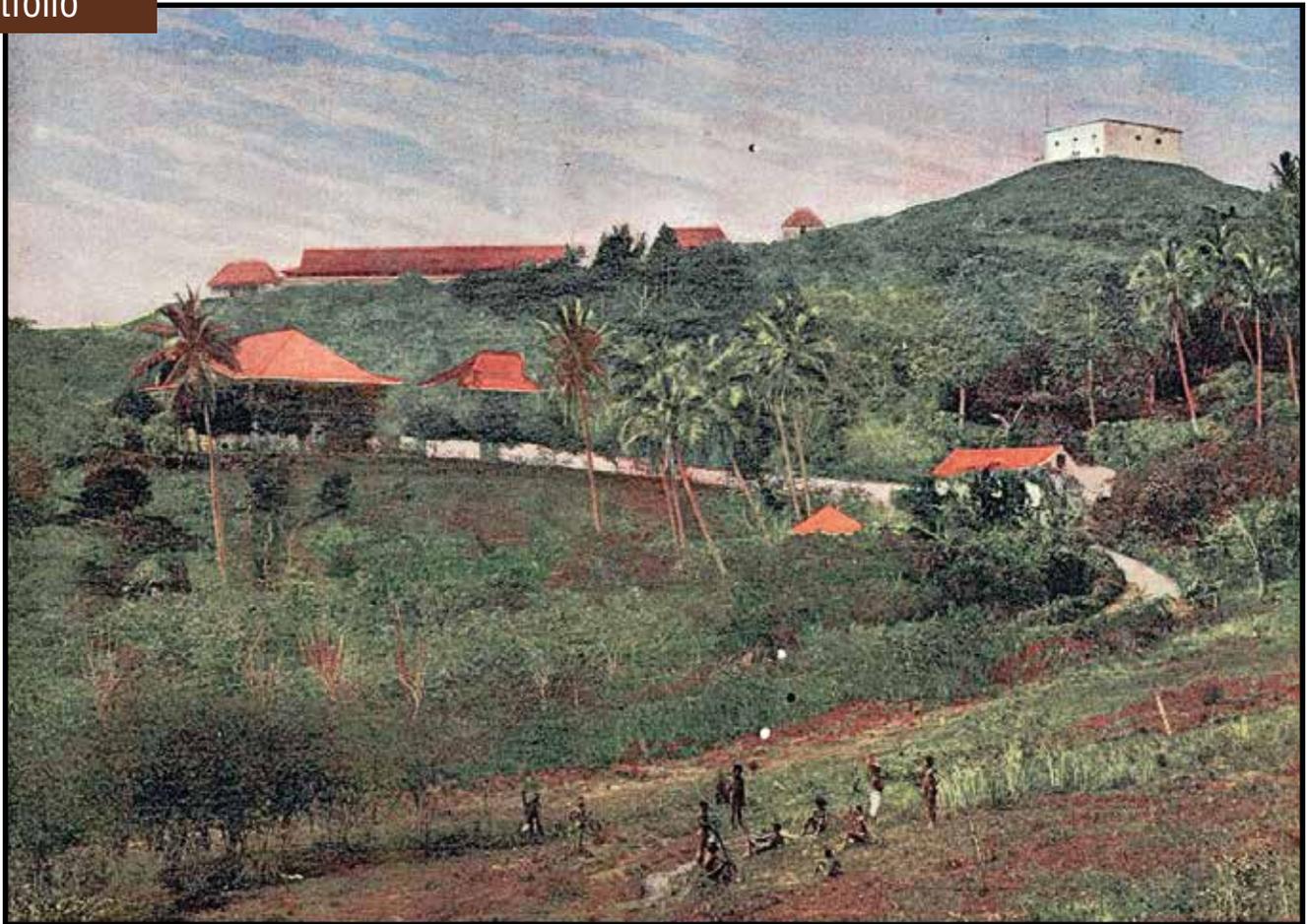
Corvée de forçats employés à l'empierrement d'une route à Pouembout, sous la surveillance d'un policier indigène. En 1884, trois tombereaux de ce type font partie du matériel roulant du centre. (Album Shekleton, ANC).



Pouembout, la tour de guet située sur une butte où est installé le camp. A l'arrière-plan, le logement du commandant du pénitencier. (Album Shekleton, ANC).



Logement du chef de centre de Koniambo. La fonction est occupée par un surveillant militaire. Depuis octobre 1885, Koniambo est un centre rattaché au pénitencier de Pouembout. (Album Shekleton, ANC)



Canala, le poste dominé par un blockhaus et des casernes : à gauche la maison Hanckar. (Gravure réalisée à partir d'un cliché d'Allan Hughan. Album Miallaret, ANC)

La ferme pénitentiaire de Canala

Camp disciplinaire de 1866 à 1870, le centre de Canala devient ensuite l'un des pénitenciers agricoles de la colonie. Il est décrit comme « *la ferme la mieux tenue de toutes celles exploitées par la Service pénitentiaire.* »



La ferme pénitentiaire de Canala (cliché Allan Hughan, album AP, ANC)

En 1875, sur une surface de 50 hectares, la ferme pénitentiaire produit quatre tonnes de maïs et huit tonnes de riz. On y a planté 1000 caféiers avec 228 condamnés et 29 libérés. L'année suivante, 50 condamnés seulement sont employés aux travaux de culture. Au lendemain de l'insurrection d'Ataï en 1878, le gouverneur Olry constate que la ferme pénitentiaire a fourni peu de produits et décide de la fermer.

Trois concessions ont été accordées à des transportés à Canala, dont une au libéré Louis Bouteille, qui installe une boulangerie à Nakéty.

En 1886, une équipe est chargée de remettre en état l'ancienne ferme. Lorsque le ministère décide de fermer toutes les fermes pénitentiaires en 1890, le camp de Canala est maintenu pour la réfection et l'entretien des sentiers muletiers entre Canala et Thio, La Foa, Houailou et Bourail.



Canala, dessin au fusain, 1875 (document ANC)

Bélep, la léproserie pénitentiaire

Depuis 1893, les malades de la lèpre sont isolés sur l'île de Bélep qui a été vidée de sa population. Ses habitants ont été déplacés à Balade (Pouébo), ils reviendront par la suite. Cette léproserie civile fonctionne jusqu'en 1900. Bélep abrite également depuis 1897, une léproserie pénitentiaire réservée aux condamnés ou libérés du bagne. Cet établissement restera en service jusqu'en 1913.



Léproserie pénitentiaire à Bélep
Cliché paru dans *Le Grand livre du bagne*, Eric Fougère.

A « La Nouvelle »

« Le bagne est le nom générique donné aux établissements pénitentiaires coloniaux. (...) Dans cette acception large et métropolitaine, les bagnes des colonies recouvrent les trois régimes pénaux : la transportation des condamnés aux travaux forcés, la déportation des politiques et la relégation des récidivistes » explique Louis-José Barbançon. Entre 1864 et 1931, près de 30 000 individus ont été dirigés vers « la Nouvelle », le bagne de Nouvelle-Calédonie.

Les transportés : ils sont appelés aussi forçats car condamnés à des peines de travaux forcés pour des crimes de droit commun. « *Tout individu condamné à moins de huit années de travaux forcés sera tenu, à l'expiration de sa peine, de résider dans la colonie dans un temps égal à la durée de sa condamnation* » indique la loi du 30 mai 1854 sur l'exécution de la peine des travaux forcés. « *Si la peine est de huit années, il sera tenu d'y résider pendant toute sa vie.* »

« *Les condamnés seront employés aux travaux les plus pénibles de la colonisation et à tous autres travaux d'utilité publique* » précise aussi la loi. C'est ainsi que les transportés participent à l'édification des routes et des bâtiments de la colonie. Les bagnards servent de main-d'œuvre aux administrations pour leurs chantiers publics, puis aux sociétés privées, notamment dans le secteur de la mine. Entre 1864 et 1931, 21 523 hommes et

200 femmes ont subi les travaux forcés en Nouvelle-Calédonie.

Les déportés : ce sont des condamnés politiques. La loi du 8 juin 1850 crée deux degrés de déportation : la déportation en enceinte fortifiée qui remplace la peine de mort en matière politique (les condamnés sont emprisonnés sur la presqu'île de Ducos), et la déportation simple (sur l'île de Maré et l'île des Pins).

Les déportés sont essentiellement des participants à la Commune de Paris de 1871 qu'on appelle aussi les communards. Parmi eux, des célébrités comme Louise Michel ou Henri Rochefort.

Les participants à la révolte des Mokrani en 1871 en Algérie, ainsi que les condamnés des insurrections successives sont également déportés en Nouvelle-Calédonie : ils sont plusieurs centaines d'Algériens du Pacifique à rester en Nouvelle-Calédonie, majoritairement dans la région de Nessadiou, Bourail,

malgré une amnistie en 1895.

3 945 hommes et 20 femmes ont été immatriculés sur les registres de la déportation entre 1873 et 1923 et envoyés vers les pénitenciers de l'île des Pins ou de Ducos. En 1880, les déportés obtiennent l'amnistie qui les autorise à repartir. Moins de 40 familles choisissent de rester et de faire souche dans la colonie.

Les relégués : la loi du 27 mai 1885 indique que les délinquants ou criminels récidivistes, condamnés en correctionnelle ou aux assises, jamais en conseil de guerre, sont condamnés à la relégation. Cela implique « *l'internement perpétuel sur le territoire des colonies ou possessions françaises des condamnés que la présente loi a pour objet d'éloigner de la France.* » On recense 3 738 immatriculations d'hommes et 457 de femmes sur les registres de la relégation à la « Nouvelle », surtout à l'île des Pins, Prony ou le camp de la Ouaménie à Boulouparis.



La fermeture de la centrale au fuel Jacques Iékawé à Népoui est programmée pour fin 2024. La centrale assure aujourd'hui la stabilité au réseau et sert aussi d'appoint en cas de nécessité.

Centrale de Népoui : chronique d'une fermeture annoncée

À Népoui, la centrale thermique continue de jouer son rôle d'appoint au réseau électrique en attendant une fermeture du site prévue fin 2024 dans le cadre du schéma de transition énergétique. Rencontre sur le terrain avec son directeur, Arnaud Mignon.

La Nouvelle-Calédonie s'est fixé l'ambition, à l'horizon 2030, d'alimenter les particuliers et les industriels (hors métallurgie nickel) avec une électricité produite à 100% à partir d'énergies renouvelables. Dans le cadre de ce « schéma de transition énergétique », la fermeture de la centrale au fuel de Népoui est programmée fin 2024. Inaugurée en 1993, la centrale thermique Jacques Iékawé a d'abord été un moyen de production de base d'électricité, avant de devenir en 2008 un équipement d'appoint après la mise en service de Prony énergies. Une nouvelle centrale photovoltaïque doit voir le jour à Népoui sur trente hectares répartis sur trois parcelles autour du village. Le pro-

jet a été confié à Enercal énergies nouvelles, filiale d'Enercal. Sa mise en service est prévue en août 2023. Cette centrale solaire sera alors la plus grande du territoire de par sa puissance de production. Directeur de la centrale Enercal de Népoui, Arnaud Mignon a pour mission de préparer la fermeture du site tout en maintenant jusqu'au bout la capacité de la centrale à jouer son rôle de secours et de pointe pour garantir une production électrique à la hauteur des besoins. « Au départ, la raison d'être de la centrale de Népoui était d'alimenter le réseau interconnecté de la Grande Terre et de servir de secours pour l'alimentation du Nord, en cas de cyclone notamment. La production a été importante jusqu'en 2009.

Aujourd'hui, elle garantit une plus grande stabilité du réseau. Elle permet de gommer les intermittences liées au solaire, de répondre à la demande, par exemple la nuit lorsque les fermes solaires ne produisent pas. »

En fonctionnement 24 heures sur 24

En cette matinée de la fin du mois de novembre, les quatre moteurs de la centrale de Népoui sont en marche. « Le bureau central de conduite qui se trouve à Nouméa a signalé un problème sur la centrale de Prony, c'est pour cette raison que nous produisons autant. Habituellement en journée, lorsque la production photovoltaïque



Arnaud Mignon, directeur de la centrale depuis deux ans, a été missionné pour préparer la fermeture en assurant des perspectives pour les agents. Ils sont près de 40 à ce jour



La centrale fonctionne au fuel, avec une capacité de stockage de carburant de 30 000 m3.

est suffisante, la centrale réduit sa production, avec un minimum technique de 10% de la puissance installée soit 6 megawatts » poursuit Arnaud Mignon.

La centrale tourne en permanence avec des équipes aux trois-huit, elle emploie entre 38 et 40 personnes. « Cinq équipes de trois personnes assurent la conduite et la surveillance des moteurs, elles travaillent au quart. Les autres sont en charge de la maintenance, de l'entretien et de la logistique. Nous avons un magasin dans lequel nous stockons toutes les pièces de rechange. »

Assurer la reconversion de tous les employés

Dans l'équipe, plusieurs sont employés à la centrale depuis de très nombreuses années et possèdent une expérience, des compétences pointues. Assurer la reconversion de tous les salariés du site tout en conservant jusqu'au bout toutes les compétences nécessaires au fonctionnement de la centrale est l'une des préoccupations principales de son directeur. Une partie des employés aura atteint l'âge de la retraite à la fermeture. Des solutions sont envisagées pour les autres. « Enecal s'est engagé à prés-



Parmi le personnel, plusieurs ont une expérience de plusieurs années dans la centrale, avec des compétences pointues comme cet agent de la salle de contrôle en poste depuis l'ouverture.

ver l'emploi, à ne licencier personne. Nous avons une gestion prévisionnelle des emplois bien structurée. Nous avons le souci d'assurer la meilleure transition sociale possible, que chacun trouve sa place dans l'avenir... »

Dans cette perspective, un comité de reconversion des agents et du site a été créé sous l'égide du gouvernement. Il associe différents partenaires, notamment Enecal, la province Nord et la mairie de Poya. La Nouvelle-Calédonie est

l'actionnaire majoritaire d'Enecal. « La fermeture du site de Népoui a été annoncée en Conseil d'administration en 2018. Le Schéma de transition énergétique permet d'envisager de se passer de ce moyen de production au fuel » souligne Arnaud Mignon. Enecal doit développer des solutions de transition. La société a notamment prévu, à l'horizon 2023, de développer un projet de batterie de forte capacité permettant le stockage de l'énergie, sur le site de Népoui.



La centrale est certifiée Iso 14001. Cette norme atteste de la qualité des pratiques environnementales mises en œuvre. « Nous sommes tenus d'avoir des rejets gazeux et des rejets d'eau conformes. Nous utilisons beaucoup d'eau pour refroidir les moteurs et rincer certains éléments. Nous retraitons l'eau, elle tourne en circuit fermé » explique le directeur.

Comment ça fonctionne ?

Les moteurs de la centrale thermique sont alimentés à partir de fuel lourd qui arrive par pétrolier au port de Népoui. Un carburant qui, après traitement, alimente les moteurs à explosion. Chaque moteur fait tourner un alternateur. Le courant produit est envoyé sur les lignes à haute tension.



Quatre moteurs diesel assurent la production d'énergie. Pendant la journée, la centrale tourne souvent au minimum technique, soit 10% (6 mégawatts)



L'énergie produite à Népoui part sur le réseau électrique interconnecté de la Grande Terre.



Ce jour-là, c'est un minéralier qui se trouve à quai au port de Népoui. Le fuel lourd arrive par pétrolier au même endroit. Le carburant est ensuite transporté jusqu'aux réservoirs par un oléoduc. La capacité de stockage est de 30 000 m3.

Solitude, détresse, souffrance ?
Vous n'êtes plus seul-e

Parlons-en



Un.e professionnel.le à votre disposition 7/7j
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin


Numéro gratuit
05 30 30



**Contact :**

Jardinord élagage
Vallée de Tchamba. Ponérihouen
Bertrand Porempoéa 82 64 86

Le travail d'élagueur-grimpeur s'effectue en hauteur, encordé sur l'arbre et assuré. Il s'agit d'effectuer des travaux en hauteur, de les soigner, de tailler des grosses branches ou dans certains cas de procéder à l'abattage de certains gros arbres. (© FB jardinord élagage)

A 36 ans, Bertrand Porempoéa est à la tête d'une SARL qui emploie six personnes, une société implantée chez lui à la tribu de Tchamba à Ponérihouen. Il est sollicité pour des chantiers sur les deux côtes, faisant parfois appel à des sous-traitants pour compléter son équipe. *« J'ai grandi à Poindimié, c'est mon village de cœur. J'y ai fait le collège. Je suis ensuite parti au lycée à Pouembout pour faire un BEP agriculture des régions chaudes. »* Intéressé depuis toujours par le secteur des espaces verts, il enchaîne sur une formation de chef d'équipe travaux paysagers au CFPPA Sud. *« J'ai découvert les différentes facettes du métier dans plusieurs grosses entreprises. J'ai fait un peu de tout et à la fin, des travaux en hauteur. Moi qui ai toujours aimé grimper dans les arbres quand j'étais petit, cela m'a plu. Cela fait maintenant plus de dix ans que je travaille dans les arbres ! Le point de vue que l'on a lorsqu'on est en hauteur, c'est fabuleux ! »*

Abattage délicat

Élagueur-grimpeur confirmé, c'est ainsi que se nomme le métier de Bertrand Porempoéa. A plusieurs mètres au-dessus du sol, encordé et assuré, en toute sécurité, Il réalise des travaux de taille, éventuellement des soins sur les arbres. Il peut intervenir par exemple pour éliminer une branche qui menace de se rompre ou qui gêne. Il peut aussi être appelé

Jardinord élagage : la petite entreprise qui grimpe

Depuis plus de dix ans, Bertrand Porempoéa a développé sa petite entreprise basée à la tribu de Tchamba à Ponérihouen : Jardinord élagage. Formé dans le secteur des espaces verts, il s'est peu à peu spécialisé dans les travaux d'élagage en hauteur. Récit d'une ascension.



Jennifer Perrin et Bertrand Porempoéa : un couple dans la vie, parents de deux enfants, des entrepreneurs motivés au sein de la société Jardinord élagage.

pour un abattage compliqué ou une intervention permettant de limiter la croissance d'un arbre. Pas question de faire tomber une branche ou un tronc entier sur une habitation ou un fil électrique ! L'exercice est parfois délicat.

Enercal a été son premier gros client, un client dont il a su gagner la confiance au fil des années à travers ses compétences et son professionnalisme. Cela fait plus de dix ans qu'il intervient auprès du fournisseur d'électricité pour l'élagage le long du réseau. Depuis peu, il a aussi obtenu le marché du relevé des compteurs et celui du branchement des compteurs des particuliers. Enercal est un bon client, qui paie toujours rubis sur ongle, apprécie le chef d'entreprise. Des retards de règlement, notamment des mairies, l'amènent dans

certains cas à mettre en place des conditions de paiement.

Depuis plus de dix ans, Bertrand Porempoéa se démène pour faire vivre et progresser son entreprise. Il a été un temps le plus jeune entrepreneur de la côte est. *« Je défends toujours mon activité, mes compétences. Nous sommes confrontés à des grosses entreprises qui prennent des marchés même si le travail demandé n'entre pas dans leurs compétences et qui cassent les prix. »*

Encore plein de projets

Patenté à ses débuts, Bertrand Porempoéa a aujourd'hui organisé son activité en société, en SARL. *« J'ai formé sur le tas plusieurs personnes, j'ai ensuite financé leur formation pour qu'ils puissent bénéficier de l'agrément. »*



L'élagage en hauteur : un travail délicat. La sécurité est primordiale. (© FB jardinord élague)

Le chef d'entreprise ne lésine pas sur les équipements de sécurité qu'il commande auprès d'une enseigne

spécialisée en métropole. Les élagueurs travaillent toujours en binôme avec un grimpeur sur l'arbre,

un autre à terre pour ramasser les branches. L'équipe de Jardinord élague compte à ce jour trois élagueurs-grimpeurs confirmés. « *Cela m'arrive de faire venir des grimpeurs de Nouméa pour certains gros chantiers.* »

La compagne de Bertrand, Jennifer Perrin, travaille à ses côtés en tant que secrétaire. Une comptable patentée vient une semaine par mois. A ses débuts, Bertrand a été très soutenu par Roger Pouityela, chef de service à la province Nord décédé récemment. Il a tenu à lui rendre hommage. « *Roger nous a beaucoup motivés, nous les jeunes. Il était là pour m'aider à faire mes premiers devis. Il m'a mis en contact avec les mairies. Il m'a appris à voler de mes propres ailes. Si j'en suis ici aujourd'hui, c'est aussi grâce à lui.* »

Bertrand et sa compagne Jennifer ne comptent pas en rester là. Très dynamiques, ils ont encore plein d'idées et de projets pour développer leur activité ! Affaire à suivre. ■

Luttons contre les violences intrafamiliales

DIGNITY

L'application mobile calédonienne permettant aux femmes d'alerter en situation de danger

TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT

APPUYER

ALERTER

SOS ÉCOUTE

EROMET

LE NICKEL - SLN

LES MAISONS FAMILIALES RURALES RECRUTENT

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

Poindimié
Koné
Pouebo
Belep

16 SERVICE CIVIQUE

4 MISSIONS DIFFÉRENTES

- Accompagnement et soutien à la scolarité
- Mise en place d'activités et d'animations
- Animation à l'environnement et au développement durable
- Accompagnement aux projets et à l'insertion

MODALITES

- Avoir 18 à 25 ans
- Missions de 8 à 12 mois
- Indemnités de 75.000 CFP / mois

Motivé ? prêt à t'engager et obtenir une première expérience professionnelle ? Alors dépose ou envoie ton CV dans la MFR de ton choix

MFR de Poindimié : mfr.poindimie@mfr.asso.fr - 42.72.99
MFR de Koné : mfr.kone@mfr.asso.fr - 47.34.75
MFR de Pouebo : mfr.pouebo@mfr.asso.fr - 47.64.94
MFR de Belep : mfr.belep@mfr.asso.fr - 47.64.94

La confection de masque en gaine de bambou

(en langue Xârâcùù)

La gaine, c'est l'enveloppe beige qui recouvre la jeune pousse et les feuilles. On le trouve souvent au pied des bambous à gros troncs.

Pour réaliser un masque, on a besoin d'une gaine de bambou, d'un chiffon, d'un petit couteau ou de ciseaux, de quoi écrire et faire des couleurs et une ficelle.

Avant toute chose, il faut soigneusement nettoyer la gaine et enlever les « poils » urticants qui s'y trouvent à l'aide d'un chiffon.

Ensuite, on place le visage du côté interne de la gaine en faisant des marques là où se trouvent les yeux, le nez et la bouche. Toujours sur cette partie interne de la gaine, on va tracer grossièrement des formes géométriques : un losange pour la bouche, un triangle pour le nez et deux autres losanges pour les yeux.

A l'aide du petit couteau (ou des ciseaux), on découpe tous les tracés géométriques, ne laissant que des trous qui permettent au porteur de voir, de respirer et de parler.

Pour porter le masque, on fait deux petits trous sur chaque côté qu'on relie avec une cordelette ou un élastique.

Mwâaga rè yee xari pwé rè yee. Nîi toanô è tò puu chaa yee puu-rè kaxê.

Kwiôôwakè jia xwi rè bëëkôô nâ : nîi pè mwâagarè mwîi yee ; chaa jöôxôu ; chaa xuu nea tööi chaa kanada ; mââ-nè tööi surèpéci mè xèrè döu mè ; mè chaa xuu kwii. Kèè-xwi rè bëëkôô nâ jia : ke jee witaâ mââi mîi döu sasîi bwa töwâ mwâagarè yee dö-bwa è xwipuure mè nîi köu këwâ.

Pwanâkesuènèkârâmèröötônèpweérébwa ; nâ ke sufâbaa wirè kârâmè röö, wirè kû-rö mè nâxwâ-rö. Ke suxwae xöru kêrèfûè kwéédöu, döbwa mè ke nâ sötia rè, xwi rè xwâményûü. Fâbaa xöru du kètè bwa du kârâmè röö bwa nöö nâ, mè du kètè bwa kû mè nâxwâ nöö bare nâ. Pwanâ kèrè xuu nea mwîri (tööi kèrè kanada), ke sutia fè ké kêrèfûè kètè nâ ; ke xwi fè bwèrè xwâményûü ri nâ kèèrè ûxapâri röö, ûmââbwi röö mè ütèpe röö.

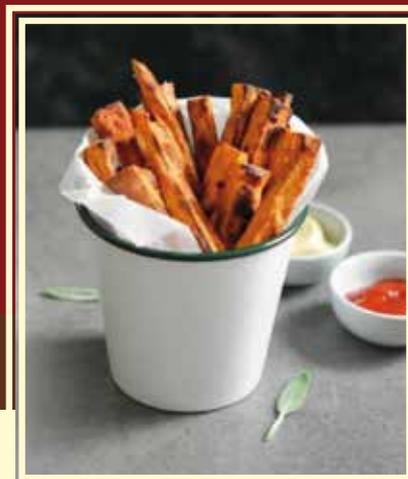
Ke facokwa xöru mè pinyûü baaru kètè tö dü nyîdaa-rè a, nâ ke suru chaa kwii töwâ nârâ kèè-du rè bëëkôô.



Antenne Xârâcùù de l'Académie des Langues Kanak. Photos : ALK Xârâcùù.

La recette de l'Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie

Frites de patates douces au four



Préparation

Préchauffer le four à 210 ° (thermostat 7)

Brosser la peau des patates douces sous l'eau. Les couper en frites régulières pas trop fines.

Dans un saladier, mélanger les frites, l'ail en poudre, le paprika, le poivre et 3 à 4 cuillères d'huile d'olive. Ajouter le blanc d'œuf. Mélanger avec les mains puis déposer les patates sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé, en les espaçant le plus possible.

Enfourner pour 20 minutes, retourner les frites et ré-enfourner pour encore 15 minutes environ. Retirez dès que les frites semblent croustillantes.

Ingédients

- 6 patates douces de taille moyenne
- 1 blanc d'œuf (facultatif)
- Ail en poudre
- Paprika
- Poivre
- 3 à 4 cuillères à soupe d'huile d'olive.



Le geste du mois

Eco Citoyen !



CENTRE D'INITIATION À L'ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. **PROTÉGEONS LA PLANÈTE !**

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. **ÉCONOMISONS-LES !**



Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. **C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !**

ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

AU LIEU DE JETER, JE REVENDS, JE DONNE OU JE RÉPARE

GESTE N° 2

REVENDE, DONNER OU RÉPARER, C'EST 13 KG DE DÉCHETS JETÉS EN MOINS PAR AN ET PAR PERSONNE

C'est cassé ? Ça peut peut-être s'arranger. J'ai le réflexe de réparer ou de faire réparer mon mobilier, ma cafetière, mes appareils électroménagers... au lieu de toujours les racheter neufs. Pour prolonger la durée de vie de mon matériel ou de mes meubles, je les entretiens régulièrement. Et ceux qui ne me servent plus, je les donne ou je les revends, ils peuvent encore être utiles !



FLEUR DES CHAMPS FLEUR TRÈS CULTIVÉE	MONNAIES ROUMAINES EXTRAIT VÉGÉTAL	PLANTE SAUVAGE ET... APÉRITIVE	FLEUR À LIQUEUR TROUSSEAU	LAINES D'ÉCOSSE	MYRTILLE ERBIUM AU LABO	FLEUR D'AUTOMNE GOÛTS			
		ÉTOILE D'ARGENT TUMEUR DES VÉGÉTAUX							
BOUT DE PAIN HIBOU				RÔDAT ÉTAT AFRICAIN					
		ÉPREUVE DE TROT				PREMIÈRE VENUE ROUGE POMME			
COLLE JADIS À BASE DE GUI	MISSIVE		FAIRE DU VÉLO ORDRE						
		LABYRINTHE PASTEL DES TENTURIERS			FLOTTÉ ARBUSTE À FRUITS ROUGES			CONIFÈRE	
VIEILLES MONNAIES	VICTOIRE D'EMPIRE UNE PLANÈTE			SAULES PARESSEUX					
			UNE DES 9 MUSES NOUAS			SALUT ROMAIN	POSSESSIF VIEUX VÉLO		
EXAMEN IMMORTELLE			DANS LA MOSQUÉE ATMOSPHÈRES					COURONNÉES	
				REMÉDIAI BEAU AU MILIEU					
FISSE PLAISIR	NIGAUDE FLEUR DE PROVENCE				C'EST-À-DIRE SOLIDIFIÉ		ARTICLE BROYA		
			SERVICE NON RENDU POÈTE GREC			PROFESSEUR ABRÉGÉ LARVE		CHAÎNE DE MONTAGNES	
MANILLON ÉCRAN		DANSE CUBAINE	DONNE LE TON TROUBLES	URTICACÉES FIÈRE LADY					
	CHER À ARAGON ÎLE DE FRANCE				PATRON DES ORFÈVRES BAIE AU JAPON				
FLEUR BLANCHE RENONCULACÉE			FLEUR TOXIQUE POSSESSIF						
				ÉPUISA PÉRIODE			FIN DE VERBE TÉRA-OCTET		
PERSONNAGE DE BD	SANS ENGRAIS		PRÉVENIR						
					MESURA				

Solutions

V	S	O	D	E	N	I	S	A	S	E	C	A	S	B
R	E	R	T	A	T	O	B	I	O	D	B	I	D	E
E	R	A	S	U	N	E	N	O	M	A	N	E	A	N
E	T	I	G	D	I	G	N	O	M	A	N	E	A	N
I	O	E	L	O	A	S	E	D	A	S	R	E	S	T
I	S	E	R	T	I	E	S	A	C	E	S	S	T	A
S	P	R	E	A	C	E	S	S	T	A	S	E	R	P
N	U	I	E	I	S	E	I	A	S	I	N	A	I	N
I	A	I	C	E	B	A	V	I	C	E	T	A	S	T
P	A	R	A	L	B	A	R	H	I	M	A	L	R	O
S	A	O	I	R	A	T	E	R	A	S	C	O	E	C
S	R	S	I	S	O	V	A	N	E	I	A	I	L	I
L	U	P	L	A	C	I	S	I	L	V	A	L	E	G
E	L	E	P	E	D	D	A	L	E	R	E	E	E	E
L	E	E	L	E	T	E	T	E	C	O	D	U	C	D
T	A	T	E	R	A	T	N	O	N	G	U	I	O	T
S	S	I	E	M	L	E	T	E	S	E	S	O	R	R
A	V	T	G	G	L	G	L	C	L	C	O	C	C	A



Du lundi au vendredi à 18h

059735387

LE JT

EN DIRECT

 Retrouvez les replays sur www.caledonia.nc et suivez-nous sur Facebook



Caledonia la télé qui nous rapproche

KONIAMBO NICKEL

TOUS ENSEMBLE,
CONTRIBUONS À ATTEINDRE NOS OBJECTIFS
POUR UNE ENTREPRISE DE CLASSE MONDIALE



CHEZ KONIAMBO NICKEL,
CHAQUE PERSONNE A SON RÔLE
DANS NOTRE SUCCÈS



www.koniambonickel.nc